

Formation à la recherche en droit étranger

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Dans la continuité de l'enseignement de recherche juridique et sources italiennes en L3, cet enseignement propose aux étudiants une formation à la maîtrise des outils et sources de recherche étrangers (droit italien mais également autres droits) dans la perspective notamment de la rédaction d'un mini-mémoire au semestre 2.